



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Manifestations culturelles 2015

DEL-2014-075

Numéro de la délibération : 2014/075

Nomenclature ACTES : Domaine de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 30/06/2014

Date de convocation du conseil : 24/06/2014

Date d'affichage de la convocation : 24/06/2014

Début de la séance du conseil : 20 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Alain PIERRE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Philippe AMOURETTE par M. Yann LORCY, Mme ARAB-JAZIRI Faten par M. Loïc BURBAN, M. Laurent BAIRIOT par M. Christophe BELLER, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. François-Denis MOUHAOU

Manifestations culturelles 2015

Rapport de Laurence KERSUZAN

Le Conseil Général du Morbihan, le Conseil Régional de Bretagne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles demandent que les dossiers de subvention présentés dans le cadre de manifestations culturelles (Festival de musiques, exposition estivale, saison culturelle, festival « Les Gamineries », résidences d'artistes...) leur parviennent avant le 31 décembre 2014.

Afin de respecter ce calendrier et de garder la possibilité d'obtenir des subventions pour les animations qui seront examinées dans le cadre de la préparation budgétaire,

Nous vous proposons :

d'autoriser la Maire à solliciter des subventions pour ces différentes manifestations auprès du Conseil Général du Morbihan, du Conseil Régional de Bretagne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de tous organismes compétents, et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 1er juillet 2014

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**